



TRANSPORTS REGIONAUX
COMITÉ DE LIGNES
ARCACHON-BORDEAUX (41.2 U)
COMPTE-RENDU

16.09.2019

Arcachon

PRÉSIDÉ PAR M. RENAUD LAGRAVE

Présents :

• **A la tribune**

- M. Renaud LAGRAVE, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, chargé des infrastructures, Transports, Mobilités ;
- M. Adrien HORRENBARGER, Responsable Secteur de Mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine ;
- M. Jérôme BINI, Directeur Territorial des Lignes TER Nord-Aquitaine, SNCF Mobilités ;
- Mme Bénédicte MAZIERES, Directrice Clients et Services, SNCF Réseau.

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence)**

- M. Victor LAVEDAN, Association COBARTEC ;
- M. J-C DUHARD, Association COBARTEC ;
- M. Guy ETCHESSAHAR, Association COBARTEC ;
- M. J-L DENOPCES, CESER ;
- M. J-C ARNALOT, Pdt CFTC Cd33 ;
- M. Christian BAYRAND, CCTCSP ;

- Mme Sylvie HERNANDEZ, CFTCUD33 ;
- M. ROULET ;
- M. Vital BAUDE, Conseiller Régional N-Aquitaine ;
- M. Christian BROUCARET, Président FNAUT N-Aquitaine ;
- M. Alain MAURIENS, Association COBARTEC ;
- M. Dominique DUCASSE, Adjoint chargé du Développement Durable de la Ville de La Teste de Buch - Conseiller COBAS ;
- M. Clément DUPIN, Usager ;
- M. Michel CARDRON, Usager ;
- M. Olivier ANTONIN, Usager ;
- M. Sylvain DEPREISSAT, Chargé Mobilité du Pays Barval ;
- M. Adrien BERTRAND, Attaché parlementaire ;
- M. Dominique NAVES, Usager ;
- Mme Véronique LAUGA, Usagère ;
- Mme A-S PANONACLE.

Ordre du jour :

- ❖ *Actualités du TER Arcachon-Bordeaux*
- ❖ *Trafic et régularité*
- ❖ *Travaux en 2019 et 2020*

Ce compte-rendu vient en complément des supports de présentation projetés en séance.

Introduction du Président de séance :

Monsieur **Renaud LAGRAVE**, Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, chargé des infrastructures, des Transports, et Mobilités, accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne, qui concerne la ligne **Arcachon-Bordeaux** (ligne 41.2 U).

Il précise que cette réunion est filmée, retransmise en direct et consultable sur le site Internet de la Région.

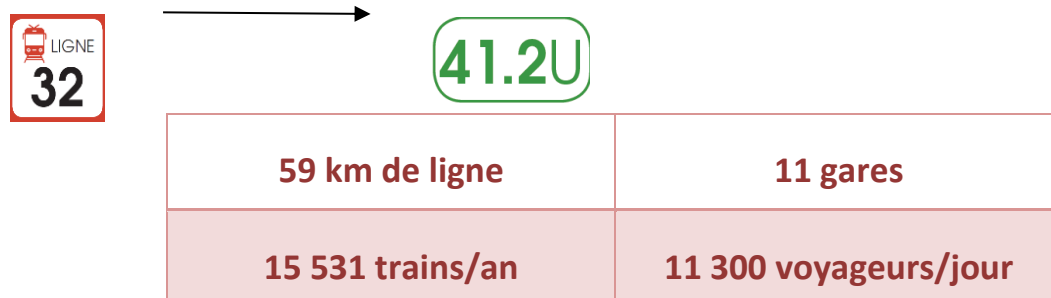
Monsieur **LAGRAVE** annonce qu'une **nouvelle numérotation** du réseau TER Nouvelle-Aquitaine sera mise en place à partir du 1^{er} juillet consécutivement à la fusion des 3 régions, et à la **nouvelle Convention** d'exploitation TER Nouvelle-Aquitaine 2019-2024 négociée avec SNCF.

Cette nouvelle convention comprend des **objectifs ambitieux**, dont :

- ✓ Objectif de 95 % de régularité en 2024 ;
- ✓ Objectif de création de 8 % d'offre supplémentaire via la démarche Optim'TER ;
- ✓ Mise en place d'une garantie fiabilité pour les abonnés annuels ;
- ✓ Budget annuel pour l'exploitation des TER à 296 M d'€.

Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance

Chiffres clés + nouvelle numérotation :



Qualité de service :

Sur les 34 lignes du réseau TER Nouvelle-Aquitaine :

| | |
|-----------------------------|---|
| Régularité 2018 | 90,5 % de trains à l'heure |
| | 1,8 % de trains supprimés |
| | 90,5 % de trains à l'heure en heures de pointe |
| Régularité à mi-2019 | 93,7 % de trains à l'heure |
| | 1,5 % Taux de suppression |
| | Causes TER 2019 : <ul style="list-style-type: none">▪ Régularité : 1,7 %▪ Suppression : 0,5 % |

Sur votre ligne Arcachon-Bordeaux :

| | |
|-----------------------------|--|
| Régularité 2018 | 93,2 % trains à l'heure 1,4 % de trains supprimés |
| Régularité à mi-2019 | 94,5 % trains à l'heure 0,9 % Taux de suppression |

Typologie du trafic :

Part d'occasionnels

Part d'abonnés

| | | |
|--------------|-------------|-------------|
| 41.2U | 47 % | 53 % |
|--------------|-------------|-------------|

SNCF Réseau / Principaux travaux en 2019 et en 2020

Sur la ligne TER Arcachon – Bordeaux :

| 2019 | 2020 |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Bordeaux – Bif Lamothe - Maintenance : travaux de nuit, du Lu à Ve, sur 37 semaines (dont S37 à S49); - Plages de 6h simultanée. <ul style="list-style-type: none"> • Bif Lamothe – Bordeaux - Maintenance : travaux de jour, sur 6 semaines (dont du 23.09 au 11.10) ; - Plages de 6h simultanée (9h-15h pour voie 1, et 10h-16h pour voie 2). | <ul style="list-style-type: none"> • Bordeaux – Bif Lamothe - Renouvellement appareils de voie Gazinet : travaux de nuit, du 12.10 au 12.12. - Plages de 6h simultanée. - Maintenance: travaux de nuit, toute l'année <ul style="list-style-type: none"> • Bif Lamothe – Bordeaux - Maintenance : travaux de jour, sur 6 semaines (du 10.02 au 28.02, et du 21.09 au 9.10 – 9h-15h pour voie 1, et 10h-16h pour voie 2). - Plages de 6h simultanée. |

Partie 2 : Relevé des demandes et diverses questions abordées en séance

| DEMANDEUR | OBJET | THEMATIQUE | REPONSES Sncf et Région |
|--|---|----------------------------------|--|
| J-C Duhard, Association Cobartec | Pendant plus de 10 semaines, dans le secteur du Teich, regrette vivement les dégradations (dérangements de passages à niveaux, tags de voitures et de panneaux de signalisation, incendie à 4 reprises du distributeur de billets Baia et TER,...). Ces dégradations ont peu été relayées dans les médias, alors qu'elles impactent les circulations TER. | <i>Dégradations</i> | M. Lagrave regrette également et condamne ces actes, qui pénalisent de nombreux usagers. Il est demandé à la SNCF de continuer à prendre les mesures nécessaires. |
| G. ETCHESSAHAR , Association Cobartec | Des surtaxes ont été appliquées à certaines personnes voyageant sans billet. | <i>Billet - Tarification</i> | SNCF Mobilités rappelle la politique générale en la matière, avec 3 principaux échelons : 1. Si le voyageur n'a pas pu prendre son billet, parce que le guichet n'est pas ouvert, que les automates sont hors services et que le site internet/application n'est pas en service, et que ce voyageur se présente spontanément au contrôleur dès le début du trajet, alors aucune majoration tarifaire ne doit être appliquée. 2. Si le voyageur aurait techniquement pu prendre son billet avant de monter dans le train, et qu'il se présente de lui-même au contrôleur au début du trajet, alors ce dernier applique une majoration au prix du billet. Il s'agit du « tarif de bord ». 3. Si le voyageur ne s'est pas présenté spontanément au contrôleur du train dès le début du voyage, alors le voyageur est en situation irrégulière : le contrôleur applique une amende. |

| | | | |
|-----------------------------------|--|-------------------------------------|---|
| | | | <p>Concernant les usagers évoqués par M. ETCHESAHAR, SNCF Mobilités demande les contacts pour voir directement avec eux.</p> <p>La Région informe avoir écrit en avril 2019 à la SNCF et à Régions de France, pour que les agents SNCF fassent preuve de discernement dans l'application des majorations tarifaires.</p> |
| Usager professionnel | <p>Le parking d'Arcachon présente un déficit de places de stationnement, et aucun dispositif d'accès et/ou abonnement ne permet de filtrer les véhicules : les usagers TER pâtissent du manque de places de stationnement.</p> <p>Il est demandé si un système d'abonnement serait envisageable pour permettre d'accéder à une place de parking.</p> | <i>Parking - Gare d'Arcachon</i> | <p>M. Lagrave précise que la Région est prête à améliorer cet aspect : SNCF/ Gares et Connexion, en qualité de propriétaire et gestionnaire de cet équipement, est invitée à émettre des propositions à la Région pour traiter ce sujet.</p> <p>Des synergies avec le parking de la ville d'Arcachon, en sous-sol (juste en dessous du parking Sncf), pourraient être étudiées.</p> |
| A. MAURIENS, Association Cobartec | <p>Il informe que les éclairages nocturnes dans les halls de gares fermées sont réguliers, notamment à La Teste.</p> | <i>Eclairage - Gare de La Teste</i> | <p>M. Lagrave indique que SNCF/ Gares et Connexion apportera une réponse écrite à ce sujet.</p> |
| Usager | <p>Certaines correspondances entre la ligne de car 610 (Belin Beliet - Andernos) et la ligne TER 41.2 sont parfois perfectibles : serait-ce possible d'étudier les possibilités d'amélioration ?</p> | <i>Correspondances Cars-TER</i> | <p>M. Lagrave informe que la Région est attentive aux bonnes correspondances entre les TER et cars interurbains : une analyse va être engagée pour étudier les possibilités d'optimisation de correspondances avec la ligne TER 41.2.</p> |
| V. LAUGA, Usagère | <p>Il est souvent complexe de voyager en TER avec un vélo : quels dispositifs sont envisageables ?</p> | <i>Vélos</i> | <p>M. Lagrave indique que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des discussions avec la SNCF sont en cours sur l'évolution du nombre de vélos à bord des trains. Pour mémoire, dans les Régio2N Unité simple, les emplacements spécifiques permettent d'embarquer 6 vélos. Si ces rames |

| | | | |
|---------|--|-----------------------------|--|
| | | | <p>Régio2N, récentes, sont réaménagées pour offrir plus de place aux vélos, le nombre de places assises pourrait être réduit ;</p> <p>- dans le cadre de pôles d'échanges multimodaux, des abris à vélos sécurisés sont régulièrement développés.</p> <p>Sur la ligne Arcachon-Bordeaux, 9 gares sur 11 bénéficient déjà d'un abri vélos sécurisé.</p> |
| Usagère | <p>Cet été, le nouveau service proposé n'est pas pratique pour les usagers qui utilisent leurs vélos et qui souhaitent descendre ou monter entre les terminus (Arcachon ou Bordeaux).</p> <p>De plus, même quand aucun vélo n'est chargé au départ, les agents SNCF maintiennent le dispositif avec les bâches, alors que les sièges pourraient être proposés aux voyageurs.</p> | <i>Mesure vélo estivale</i> | <p>Dans le prolongement des précédents dispositifs vélos pour l'été (juillet et août), avec une camionnette, en 2019, la Région a voulu expérimenter un nouveau dispositif, intégralement autofinancé.</p> <p>La Région a demandé le bilan complet de cette expérimentation à la SNCF : les résultats permettront de commencer à définir le dispositif pour l'année prochaine.</p> |

Partie 3 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la

Région

| DEMANDEUR | OBJET | THEMATIQUE | REPONSES Sncf et Région |
|------------------|--|--------------------------|---|
| « Antonin » | « Plus d'espaces de mobilités différentes, fauteuils roulants / vélos ». | <i>Accessibilité PMR</i> | La ligne Arcachon-Bordeaux est exclusivement exploitée par des Régio2N, matériel récent, climatisé, accessible au PMR, avec des places assises et debouts, ainsi que vélos sur les plateformes (en unité simple, 6 vélos au total). |
| « Francès » | « Rétablir un cadencement 15/20 minutes aux heures de | <i>Offre</i> | Depuis quelques années, cette ligne TER est majoritairement cadencée. Suite à la mise en service de la Lgv en mi-2017, et au nouveau matériel |

| | | | |
|--------------|--|--|---|
| | pointe, pour la ligne Arcachon-Bordeaux ». | | roulant (Régio2N) plus capacitaire certains horaires ont évolué, avec, quand nécessaire, des compositions en unité multiple, plus capacitaires. Pour mémoire, sur la ligne 41.2, la moyenne journalière est de 50 TER (du lundi au jeudi), et 51 le vendredi. |
| « Boris » | « Aux heures de pointe, le matin et le soir, les trains sont parfois bondés, dans les deux sens entre Bordeaux et Arcachon. Beaucoup de piétons et de vélos. Il semble nécessaire de mettre davantage de rames doubles, entre 06h00 et 09h00, ainsi qu'entre 16h30 et 19h00 ». | <i>Rames doubles aux heures de pointe</i> | SNCF Mobilités et la Région Nouvelle-Aquitaine veillent notamment au respect des compositions, et de la fréquentation de chaque TER dont les situations de suroccupation sont relayées par les outils SNCF. En 2019, l'hiver, les trains au départ d'Arcachon à 7h33 et Bordeaux à 17h35 circulent en unités multiples (« rames doubles »). L'été, environ 70% des circulations TER étaient en unités multiples, pour accompagner au mieux la fréquentation. Pour mémoire, en semaine au départ d'Arcachon le matin de 5h02 à 9h33, la fréquence est de 30mn. |
| JC Pomade | « L'arrivée des trains en provenance d'Arcachon, sur l'une des 3 voies A, B ou C pose un problème de sécurité. Il est quasi impossible aux occupants de quitter la rame en raison des voyageurs attendant le prochain départ. La voie A voit d'ailleurs son quai étranglé à sa sortie par une zone interdite pour l'embarquement des voyageurs quai 1 ». | Gare de Bordeaux St-Jean : arrivées et départs sur les voies A, B, C | La gare de Bordeaux a été construite en 1855. Depuis, certains quais ont été réaménagés et l'offre globale ferroviaire a nettement évolué. Les travaux de mise en accessibilité globale de la gare, sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF, devraient intervenir en 2020, avec un achèvement en 2021 (sous réserve de confirmation par SNCF Réseau). |
| S. Pincemail | « Multiplier à minima par 10 le nombre d'emplacements vélo. Les parking vélo publics ne sont pas suffisants, et les vélos en libre-service ne sont pas assez performants ». | <i>Vélos : emplacements supplémentaires</i> | La Région a demandé à la SNCF d'effectuer des propositions pour étudier l'accroissement des vélos à bord des trains. Dans les Régio2N Unité simple, les emplacements spécifiques permettent d'embarquer 6 vélos. En rame double, la capacité théorique est de 12 vélos. |

| | | | |
|--------------|---|--|---|
| | | | <p>En complément, dans le cadre de pôles d'échanges multimodaux, des abris vélos sécurisés sont développés.</p> <p>Sur la ligne Arcachon-Bordeaux, 9 gares sur 11 sont déjà équipées d'un abri vélos sécurisé.</p> <p>De plus, certaines agglomérations proposent des vélos en libre-service : sur cette ligne TER, c'est déjà le cas dans les gares de Pessac-Alouette, Pessac et Bordeaux-St Jean.</p> |
| « Matteiva » | <p>« Lors des perturbations nous sommes coincés dans l'attente d'un TER. Sans informations précises, nous n'osons pas nous éloigner par crainte de rater le TER. A la gare d'Alouette, le 1er commerce est à environ 10 mn à pieds.</p> <p>Il serait judicieux d'installer un point d'eau basique, comme c'est le cas dans de nombreuses villes pour l'hydratation de tous (enfants, personnes âgées,...), alors que les canicules sont de plus en plus fortes et nombreuses ».</p> | <p><i>Point d'eau dans les haltes, comme Pessac-Alouette (perturbations, canicules...)</i></p> | <p>La Région est très vigilante au dispositif global d'information voyageur mis en œuvre par SNCF, tant en situation nominale que perturbée.</p> <p>Cette information est multi-support : écran d'information voyageur, annonces sonores, internet, ...</p> <p>Vu la fréquence des canicules, de plus en plus forte, la Région va demander à la SNCF d'étudier l'installation de cet équipement sur les haltes, dont Pessac-Alouette.</p> |
| « Matteiva » | <p>« La rocade dispose d'une carte du trafic en temps réel, comme c'est le cas sur plusieurs réseaux ferrés, via la Big Data et les données GPS. Ce serait très pratique d'avoir cet indicateur par TER, actualisé après chaque départ en gare ou à l'achat de billet, pour aussi lisser la charge, et éviter d'être coincés comme des sardines».</p> | <p><i>Information voyageur - Fréquentation indicateur de fréquentation en quasi « live/TER »</i></p> | <p>SNCF a rendu disponible et consultable toutes ses données Big Data.</p> <p>Quelques jours avant les périodes d'affluences potentiellement accrues, à partir de ses propres outils, SNCF essaye de répartir la fréquentation des voyageurs, sur différents TER.</p> |

| | | | |
|-----------|---|--|---|
| D. Bonnet | «A la fermeture, c'est souvent la même annonce qu'à l'ouverture : les personnes qui se seraient trompées ne pourront pas redescendre, cette annonce est à supprimer. Par ailleurs, vous avez mis en place des tableaux d'affichage ce qui est bien. Merci. .» | <i>Information voyageur - Annonces à bord à simplifier</i> | La Région prend note de cette observation, et la transmettra à SNCF pour apporter une réponse précise sur ce sujet. |
|-----------|---|--|---|

Monsieur Renaud LAGRAVE précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau et SNCF Mobilités sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Région. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions. Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de ligne et précise qu'une réunion aura lieu l'année prochaine.

Contacts auprès de la Région :

Direction des transports ferroviaires de voyageurs
Monsieur Adrien HORRENBARGER
Responsable de Secteur de Mobilité Nord-Aquitain
transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr